

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant ce médicament.

Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance par votre pharmacien ou votre droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications du médecin, du pharmacien ou du droguiste. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

Prostasan® Prostate, capsules molles

Médicament phytothérapeutique

Qu'est-ce que Prostasan Prostate et quand doit-il être utilisé?

Prostasan Prostate est une préparation phytothérapeutique à base d'extrait lipophile de fruits du palmier nain (sabal) utilisée pour soulager les troubles consécutifs à un début d'hypertrophie de la prostate tels que le besoin fréquent d'uriner, la miction retardée, les pertes postmictionnelles, la sensation de vidange incomplète et les difficultés à uriner.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Si les troubles prostatiques persistent ou s'aggravent, il est impératif de consulter un médecin.

Quand Prostasan Prostate ne doit-il pas être pris ou seulement avec précaution?

Prostasan Prostate n'est pas destiné à être pris par des femmes ou des enfants et adolescents.

Ce médicament contient 4,84 mg à 7,98 mg de sorbitol par capsule molle.

Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien (ou votre droguiste*) si

- ⌚ ■ vous souffrez d'une autre maladie
- ⌚ ■ vous êtes allergique
- ⌚ ■ vous prenez déjà d'autres médicaments (ou utilisez déjà d'autres médicaments en usage externe) (même en automédication!)

Prostasan Prostate peut-il être pris/utilisé pendant la grossesse ou l'allaitement?

Non pertinent.

Comment utiliser Prostasan Prostate?

Hommes adultes: prendre 1 capsule molle 1 fois par jour après le repas.

Prostasan Prostate n'est pas destiné à être pris par des femmes ou des enfants et adolescents.

Veuillez vous conformer au dosage figurant dans la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

Quels effets secondaires Prostasan Prostate peut-il provoquer?

Dans des cas exceptionnels, la prise de préparations à base d'extrait de fruits du sabal peut s'accompagner de légers renvois.

Si vous remarquez des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste. Ceci vaut en particulier pour les effets secondaires non mentionnés dans cette notice



d'emballage.

À quoi faut-il encore faire attention ?

Stabilité

Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention <EXP> sur le récipient. Les emballages non utilisés ou périmés doivent être rapportés à votre pharmacien ou à votre droguiste pour être éliminés.

Remarques concernant le stockage

Conserver à température ambiante (15-25 °C) et hors de portée des enfants.

Remarques complémentaires

Votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste vous donnera de plus amples informations.

Que contient Prostan Prostate?

1 capsule molle contient:

Principes actifs

320 mg d'extrait épais de fruits de sabal (*Serenoa repens* [W.BARTRAM] SMALL, fructus), rapport drogue/extrait: 9,0 – 12,0:1, agent d'extraction: éthanol 96 % (v/v).

Excipients

Gélatine, glycérol (E 422), 6,92 – 8,46 mg de solution de sorbitol à 70 % (non cristallisable) (E 420) (correspondant à 4,84 mg – 7,98 mg de sorbitol), oxyde de fer rouge (E 172), oxyde de fer noir (E 172), oxyde de fer jaune (E 172), eau purifiée

Numéro d'autorisation

54010 (Swissmedic)

Où obtenez-vous Prostan Prostate? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie et droguerie sans ordonnance médicale, en emballages de 30 et 90 capsules molles.

Titulaire de l'autorisation

A.Vogel SA, CH-9325 Roggwil

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en mai 2025 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

